Henri AUZIAS



Association Eysses, DR

Etat-civil

Né(e) le/en 9 avril 1912 à Villevieille (Basses-Alpes

Profession en 1940 : Agent PTT
Domicile en 1940 : Marseille

Résistance

Lieux d'action : Marseille
Organisation de Résistance : PCF clandestin

Arrestation et détention

Date d'arrestation : janvier 1941
Date de jugement : 19 mars 1941
Lieu de détention : Marseille, Nîmes, Eysses

Fusillé ou exécuté

Date d'exécution : 23 février 1944
Lieu d'exécution : Eysses

Commentaires

Né le 9 avril 1912 à Villevieille (Basses-Alpes), marié et père de deux enfants, Henri Auzias est agent manipulant au tri du bureau-gare de Marseille dès 1929. Il adhère au Parti communiste en 1935. De 1937 à 1939, il est élu secrétaire du syndicat des PTT de Marseille, section des ambulants. Il devient trésorier adjoint de l'union locale de Marseille le 5 mars 1939, puis entre à l'union départementale. Après sa démobilisation en 1940, Henri Auzias continue de militer au sein du parti communiste clandestin, organise des groupes de base ainsi qu'une équipe spéciale à Marseille. Militant communiste connu, il est arrêté à son domicile marseillais en janvier 1941 et écroué à la prison militaire Saint-Nicolas de Marseille. Condamné par le tribunal militaire de Marseille, le 19 mars 1941, à quatre ans et trois mois de prison, il est transféré le 8 avril suivant à la Maison centrale de Nîmes. Henri Auzias y joue un rôle prépondérant dans l'organisation clandestine des détenus. En octobre 1943, Auzias est transféré à la Centrale d'Eysses. Sur tout le parcours qui le mène avec ses compagnons de détention à Eysses, il entraine ses camarades à chanter des airs patriotiques et à clamer des slogans de la Résistance. A Eysses, il devient très rapidement le délégué communiste des internés aux côtés de Stéphane Fuchs, délégué gaulliste comme porte-parole des détenus auprès de l'administration pénitentiaire. Il défend avec ténacité les revendications de ses camarades et obtient de nombreuses libéralités : statut de détenu politique, vêtements civils, partage des colis... Il est également l'un des principaux organisateurs de la tentative d'évasion collective du 19 février 1944 qui se soldera par un échec. Condamné à mort par une cour martiale réunie à Eysses, il est fusillé le 23 février 1944 en chantant La Marseillaise et en criant « Vive la France ». En juillet 1945, son nom fut donné à la rue Saint-Régis à Marseille où il demeurait. Chaque année, les postiers lui rendent hommage à Marseille où il repose dans le cimetière Saint-Pierre.

Décorations et récompenses

- Croix de guerre 1939-1945

Sources complémentaires

- Service historique de la Défense, Caen : AC 21 P 10887
- Service historique de la Défense, Vincennes : GR 16 P 24202
- Service historique de la Défense, Caen : AC 21 P 700410
- Autre source : Musée de la Résistance en ligne - Parcours détaillé - (voir)

Médias liés

La répression de la propagande communiste

Marseille, 3 février. — A la suite de distributions de tracts dans les quartiers de la Belle de Mai et de Saint-Laurent, six arrestations ont été opérées et des communistes connus, notamment les nommés Henri Auzias et Jean Leccia ont été appréhendés.

Dans le bassin de Berre, une active propagande se donnant libre cours depuis trois mois, la police, ayant attendu le moment d'agir, a procédé à douze arrestations dans les communes de Marignane, Rognac, Gignac, Vitrolles, Berre, avec saisie d'un matériel important et aveux de tous les inculpés.

Cette affaire a eu des répercussions à Marseille ou deux militants ont été arrêtés à la suite de perquisitions qui ont entraîné la saisie de 1.200 exemplaires du journal clandestin l'*Avant-Garde*.

Enfin en exécution d'une commission rogatoire émanant de Toulon, la nommée Germaine Guen, impliquée dans une affaire en cours d'instruction a été arrêtée

Arrestation d'Henri Auzias

1er BUREAU

111

AUZIAS, Henri

Agt manip. du tri à Marseille-gare

Arrêté le 18.1.1941 par les autorités françaises

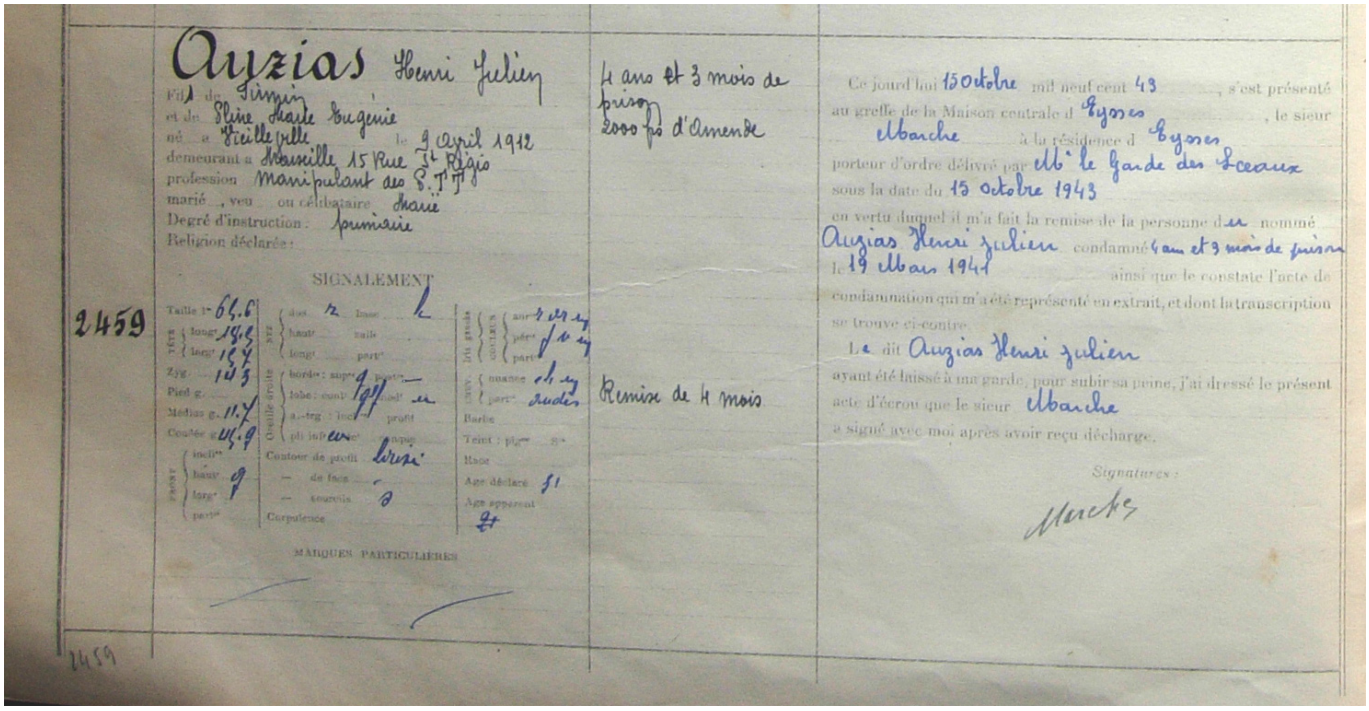
Suspension de fonctions le 18-1-1941

Révoqué le 19.6.41

condamné le 19 mars 1941 par le Tribunal militaire permanent de la 15ème division militaire à 4 ans, et 3 mois d'emprisonnement et 3.000 frs d'amende pour infraction au décret loi du 26 septembre 1939.

Suspension de fonctions -annulée- Maintien du traitement jusqu'à la révocation - Décision du 3-10-44 —

Dossier administratif d'Henri Auzias (Ministère des PTT)



Auzias Henri Julien

Fils de Simon
et de Eline Marie Eugénie
né à Vieille ville le 9 avril 1912
demeurant à Marseille 15 Rue 1st Régis
profession manipulant des S.T.T.
marié, veu, ou célibataire Marié
Degré d'instruction : primaire
Religion déclarée :

4 ans et 3 mois de prison
2000 fs d'Amende

Ce jourd'hui 15 octobre mil neuf cent 43, s'est présenté au greffe de la Maison centrale d'Eysses, le sieur Ubarche à la résidence d'Eysses porteur d'ordre délivré par Mr le Garde des Sceaux sous la date du 13 octobre 1943 en vertu duquel il m'a fait la remise de la personne de nommé Auzias Henri Julien condamné 4 ans et 3 mois de prison le 19 Mars 1941 ainsi que le constate l'acte de condamnation qui m'a été représenté en extrait, et dont la transcription se trouve ci-contre.

Le dit Auzias Henri Julien ayant été laissé à ma garde, pour subir sa peine, j'ai dressé le présent acte d'écrou que le sieur Ubarche a signé avec moi après avoir reçu décharge.

Signatures :

Marchet

2459

SIGNALEMENT

2459

Taille 1m 64.6
Front : long 18.5, haut, larg 15.4
Zyg 14.3
Pied g.
Médius g. 11.7
Coudée g. 44.9
Nez : inclin, haut 9, larg, partie
Oreille droite : dos n, haut, long, bords : supér, lobe : cont, a.-trg : inc, pli inf ave, lobe, Contour de profil, — de face, — sourcils 2, Corpulence
Cheveux : nature, nuance, part
Barbe
Teint : pâle, Mine
Age déclaré 51
Age apparent 47

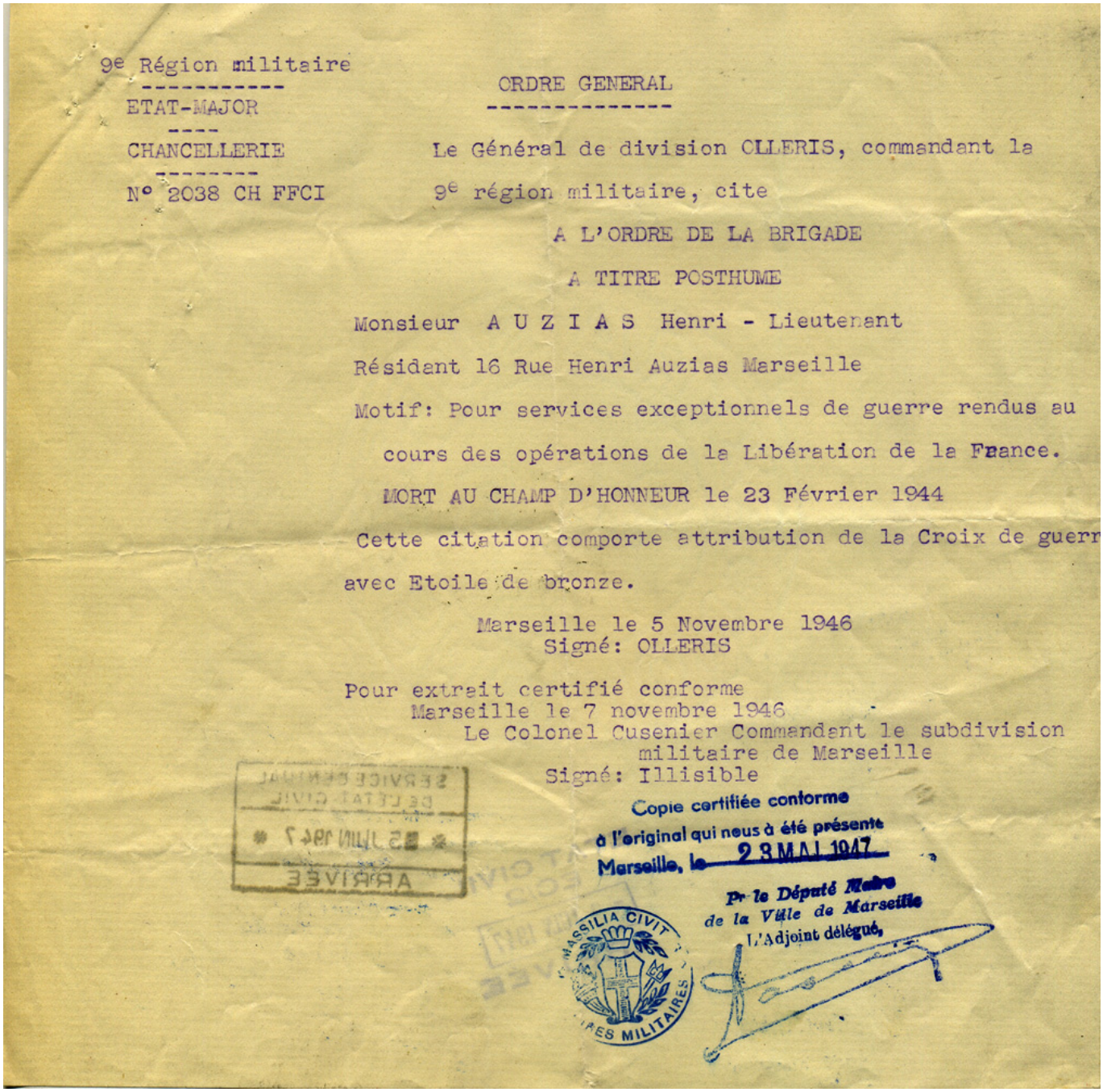
MARQUES PARTICULIÈRES

Remise de 4 mois

2459



Henri Auzias



9e Région militaire
ETAT-MAJOR
CHANCELLERIE
N° 2038 CH FFCI

ORDRE GENERAL

Le Général de division OLLERIS, commandant la 9e région militaire, cite

A L'ORDRE DE LA BRIGADE

A TITRE POSTHUME

Monsieur A U Z I A S Henri - Lieutenant

Résidant 16 Rue Henri Auzias Marseille

Motif: Pour services exceptionnels de guerre rendus au cours des opérations de la Libération de la France.

MORT AU CHAMP D'HONNEUR le 23 Février 1944

Cette citation comporte attribution de la Croix de guerr avec Etoile de bronze.

Marseille le 5 Novembre 1946
Signé: OLLERIS

Pour extrait certifié conforme
Marseille le 7 novembre 1946
Le Colonel Cusenier Commandant le subdivision militaire de Marseille
Signé: Illisible

Copie certifiée conforme
à l'original qui nous a été présenté
Marseille, le 23 MAI 1947
Pr le Député Maire
de la Ville de Marseille
L'Adjoint délégué,

MASSILIA CIVIT
RES MILITAIRES

Henri Auzias est décoré de la Croix de guerre à titre posthume

LR/E n°I4.459 B.A.

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA SURETÉ NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Marseille le 3 janvier I964

N°IO.678/A.

Le Commissaire Principal
Chef de la Section Administrative
(Groupe des Enquêtes Administratives)

à

Monsieur le COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE
CHEF DE LA SURETE à Marseille.

OBJET : A/S de M.AUZIAS Henri,pour qui est demandée l'attribution du titre d'interné politique.

REFERENCE : Note n°I9.I3O,en date du 2I/I2/I963,émanant du Cabinet du Préfet des B-du-Rh.

J'ai l'honneur de vous rendre compte qu'aux archives du Greffe du Tribunal des Forces Armées de Marseille,est classé un dossier au nom de AUZIAS Henri né le 9 avril I9I2 à Villevieille(B.A)fils de Firmin et de Marie PLINE.

La lecture des documents versés dans ce dossier laisse apparaitre que l'intéressé a été arrêté le I8 janvier I94I à son domicile,I6 rue Régis,par la Sureté de Marseille,en exécution d'une Commission Rogatoir d'un Juge d'Instruction Militaire,en date du 28/IO/I940, et écroué le 2I/I/I94I à la prison militaire de Marseille, Bas Fort Saint Nicolas.

Inculpé d'infraction au décret loi du 26/9/ I939,portant dissolution des organisations communistes, AUZIAS Henri a été condamné,leI9/3/I94I,par le Tribunal Militaire de la I5°Région à 4 ans et 3 mois de prison et 3.400 francs d'amende.

Il a été transféré le 8/4/I94I à la Maison Centrale de Nîmes.

Aucun autre document concernant l'internement de l'intéressé n'a pu être retrouvé.

M.AUZIAS Henri n'a pas d'antécédents judiciaires connus à nos archives régionales.A l'époque des faits il était noté au service départemental des Renseignements Généraux comme membre du Parti communiste.

LE COMMISSAIRE PRINCIPAL,
Chef de la Section Administrative,

Mod 84-51

Lettre de la DGSN au sujet d'Henri Auzias (03/01/1964)

8°) Fernand PAURIOL, né le I3 septembre I9I3 à Mallemort (B.D.R.) fusillé par les Allemands le I3 Août I944 au Vésinet
son nom sera donné à la rue Alfiéri.

9°) Henri AUZIAS né le 9 avril I9I8 à Villevieille (Hautes Alpes) fusillé par les allemands à Eyssee le 23 février I944.
Son nom sera donné a la rue Saint Régis (Belle de Mai)

I0°) Jean Eugène CABASSUD, né le I7 mars I899 à Grans (B.D.R) mort en combattant le 24 Août I944.
Son nom sera donné à la traverse de la Romane.

II°) Danielle CASANOVA, né le 9 janvier I909, assassinée par les Allemands au camp d'Auschwitz en I943.
Son nom sera donné au Boulevard Sardou

I2°) Robert GIUDICELLI, mort pour la France
Son nom sera donné à la rue de la Colline (Endoume)

I3°) Jean DE BERNARDY, militant communiste, tué le I6 juin I944 au combat à Saint Antoine à l'âge de 33 ans.
Son nom sera donné à la rue Thomas.

I4°) Antoine DONAZ, né en I9C8 à Marseille, fusillé par les allemands en Août I944.
Son nom sera donné au Boulevard de l'Olivier

I5°) Jean TRINQUET, né le 5 juin I982 à Marseille, fusillé le 27 juillet I944.
Son nom sera donné à la rue Audimar où il habitait

I6°) André BACON, né à Marseille le 22 mai I923, fusillé par les allemands le 23 avril I944.
Son nom sera donné à l'avenue des Roses (Saint Just)

I7°) Joseph BODO, né le I4 septembre I920 à Marseille, fusillé à Nice.
Son nom sera donné au Boulevard St Raymond (Oddo)

I8°) Ferdinand NEGRO, né en I92I, fusillé en I944
Son nom sera donné au Boulevard de l'Avenir

I9°) Jean Baptiste et Roger QUEYREL, morts pour la France.
Son nom sera donné à la traverse des Prud'hommes (Saint Loup)

20°) Paul BOUYGUES, mort pour la France.
Son nom sera donné au Boulevard Bonnecorse

2I°) Albert CHABANON, pourt pour la France.
Son nom sera donné à la rue Puget

22°) Paul CODACCIONI, I888-I944, mort pour le France
Son nom sera donné à la rue Clotilde

23°) Jules MOULET, I899-I944, mort pour la France.
Son nom sera donné à la rue Cherchell

.../...

Nom de rue à Henri Auzias attribué par la ville de Marseille en 1945



Témoignage de René Filhol : le réquisitoire d’Henri Auzias